



Présentation du Projet Alimentaire de Territoire

Transitions - 9 février 2024

Morlaix



Qu'est-ce qu'un PAT ?

Construire votre projet alimentaire territorial

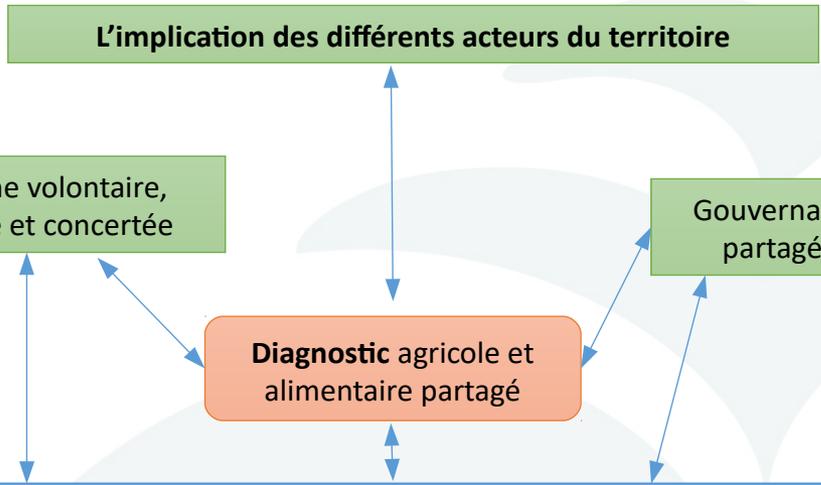


Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

Le PAT, mode d'emploi

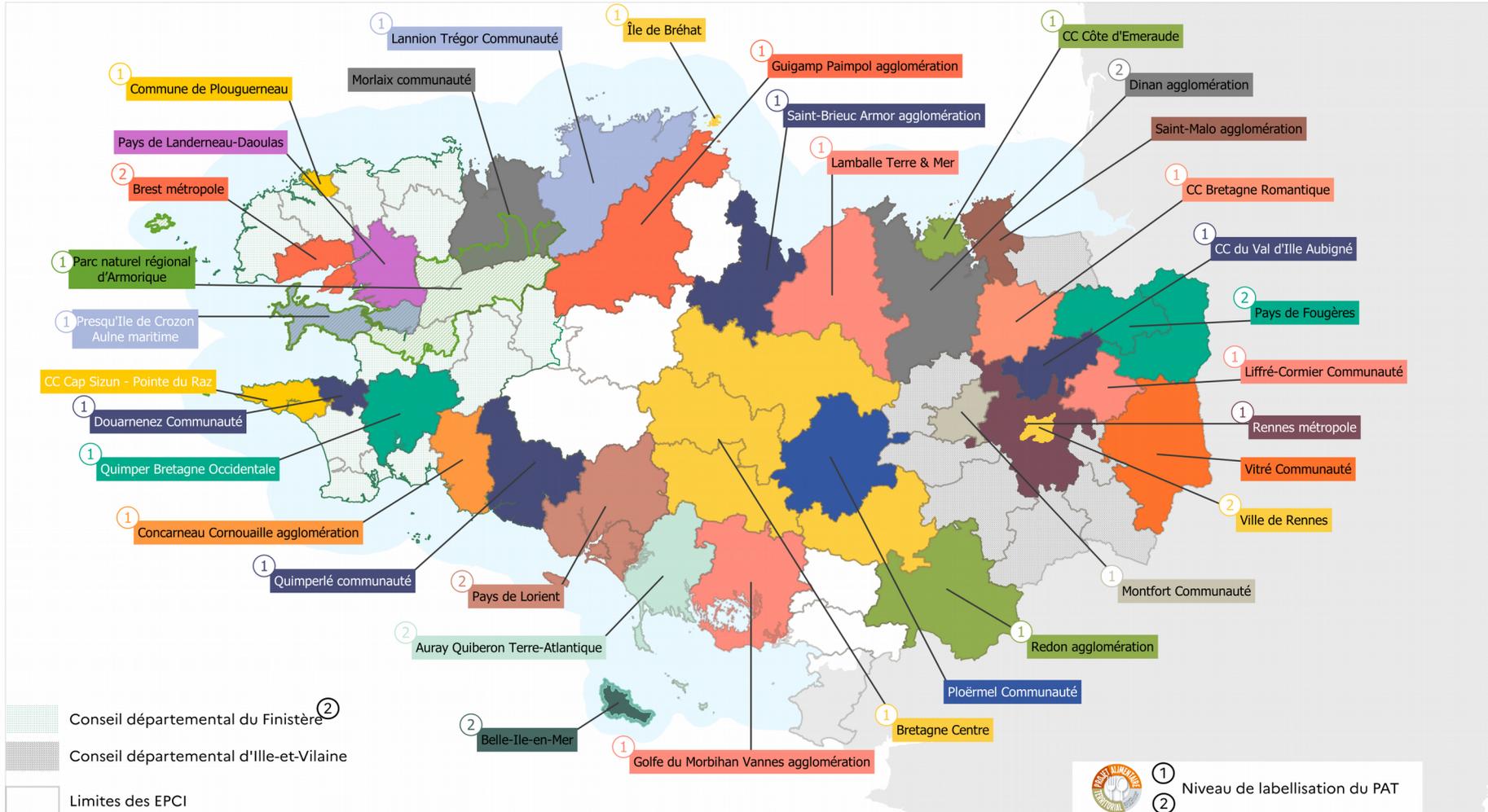


Le PAT est un **plan d'actions opérationnelles** pour répondre à des problématiques locales concernant :

- * la production agricole : la transition agricole, le foncier agricole, l'installation d'agriculteurs, la structuration de filières, la transition agroécologique...
- * la transformation des produits agricoles
- * la distribution : la logistique, l'approvisionnement de la restauration collective (EGAlim), les circuits de proximité...
- * l'accès à une alimentation de qualité pour tous, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gastronomie et la culture culinaire...
- * l'éducation alimentaire des populations, la promotion de la santé...



Les projets alimentaires territoriaux en Bretagne



Procédure de labellisation par le MASA



- **Objectifs de la reconnaissance officielle :**

- Identifier, rendre visibles les PAT s'inscrivant dans l'esprit de la loi
- Valoriser les PAT auprès du public et des partenaires potentiels
- Utiliser le logo et la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture »

- **Deux niveaux de reconnaissance suivant l'état d'avancement du projet :**

- **Niveau 1 : projets émergents** (3 ans non renouvelable avant passage en niveau 2)
- **Niveau 2 : projets opérationnels** dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'un plan d'actions, piloté par une instance de gouvernance établie (5 ans renouvelable)

10 critères de reconnaissance (1/2)



4 prérequis

Portage du projet	Démarche collective et concertée	Prise en compte des objectifs des programmes régionaux et du PNA	Transversalité de la démarche
<p>Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale.</p> <p>Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux</p>	<p>Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet</p> <p>Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens</p> <p>Présence d'un animateur/coordonateur (ou prévu)</p>	<p>Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA.</p> <p>Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration de l'économie agricole et alimentaire - Maintien et partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l'agriculture sur le territoire et la consolidation de filières territorialisées 	<p>Prise en compte des différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie.</p> <p>Il s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS...)</p>

10 critères de reconnaissance (2/2)

Les 6 autres critères pour la reconnaissance en fonction du niveau

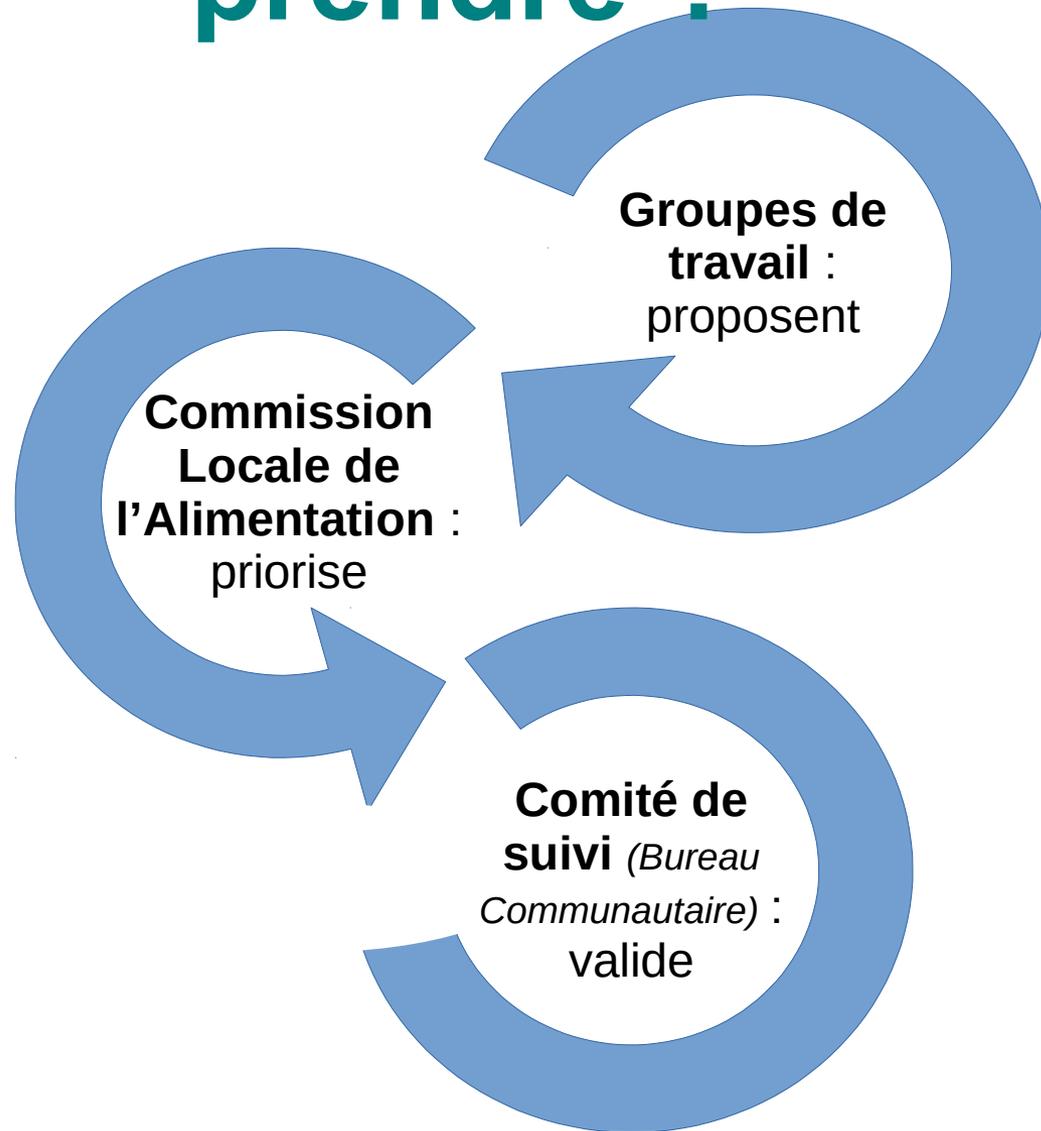
Diagnostic partagé	Actions concrètes	Partenaires	PNA	Pérennité du projet	Evaluation du projet
<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic agricole et alimentaire du territoire : Données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation Recensement des acteurs, missions et initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> Cohérentes avec les besoins vu dans le diagnostic et les objectifs Pilotage la mise en œuvre Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement formalisé des différents partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des axes et thématiques du PNA 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien politique Délibération Moyens financiers adéquat Animation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif d'évaluation et de suivi
<p>Niv 1 : prévu ou en cours</p>	<p>Niv 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan d'action prévu ou en cours, ✓ COPIL prévu ou mis en place, ✓ Animateur présent ou prévu 	<p>Niv 1 : lettres de soutien</p>	<p>Niv 1 : réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA (dont l'approvisionnement resto co en lien avec EGAlim)</p>	<p>Niv 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Instance gouvernance prévue ou mise en place ✓ Eléments sur la pérennité ✓ Document cadre ou délibération avec minimum d'engagements financiers ✓ Animation prévue 	<p>Niv 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réflexion en cours sur les indicateurs
<p>Niv 2 : réalisé, partagé et éventuellement mis à jour</p>	<p>Niv 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan d'actions rédigé et délibéré, ✓ Actions en cours, ✓ COPIL effectif ✓ Animateur présent 	<p>Niv 2 : documents signés attestant de l'engagement des partenaires</p>	<p>Niv 2 : mise en œuvre d'actions en lien avec le PNA et intégration de nouvelles thématiques non prises en compte niv. 1 dont obligatoirement l'approvisionnement de la resto co (EGAlim)</p>	<p>Niv 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Instance de gouvernance en place et opérationnelle ✓ Plan de financement réalisé et financements acquis ✓ Pérennisation prévue de la présence d'un animateur 	<p>Niv 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence d'indicateurs pertinents si possible ✓ Si possible : dispositif d'évaluation opérationnel



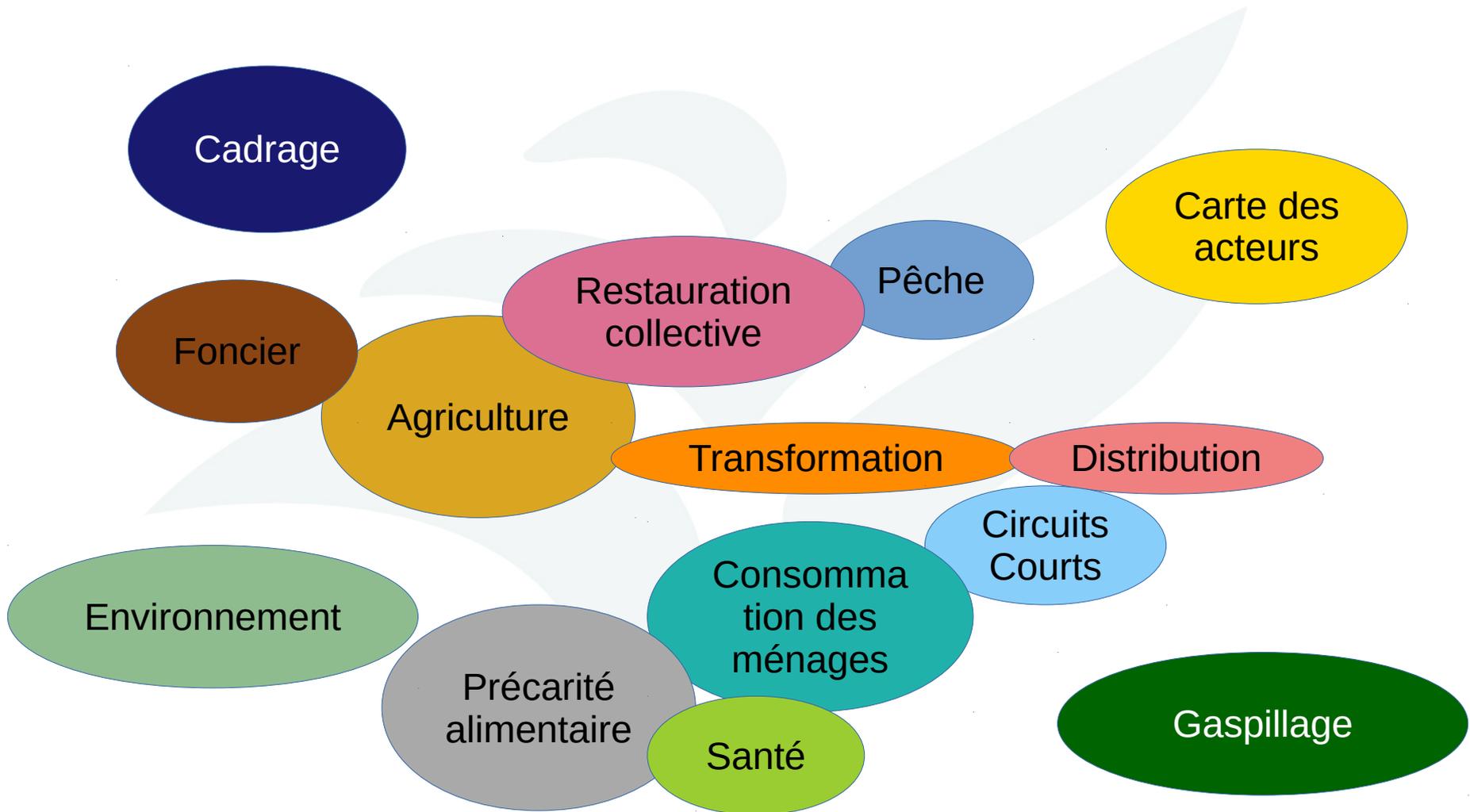
Comment va-t-on s'y prendre ?

- Une élue référente,
- Une chargée de mission alimentation,
... travaillent en transversalité avec
... les élus, les services communautaires et les partenaires,
... en lien avec le PCAET, le CLS, le PLAV, le SCOT ...)

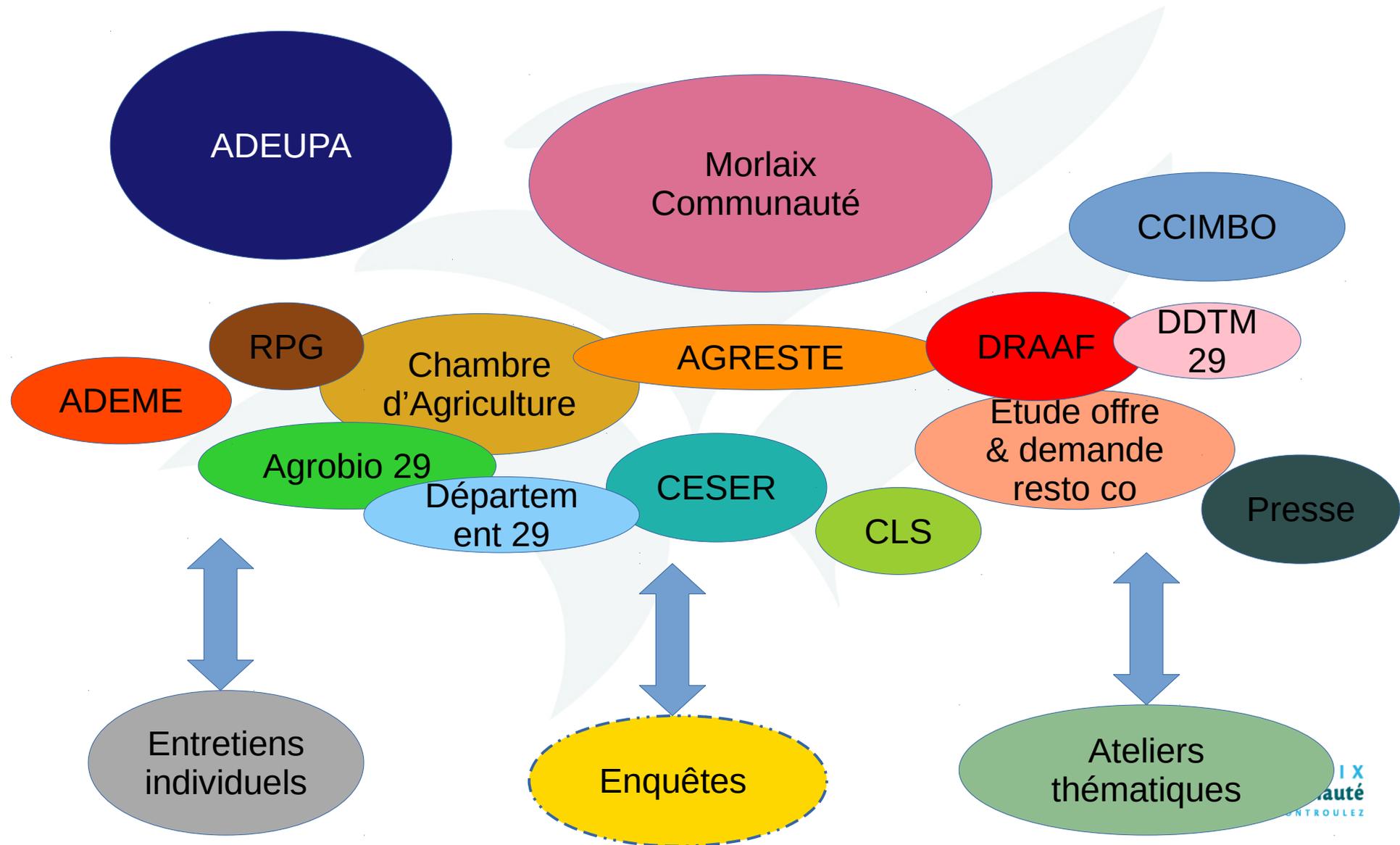
Comment va-t-on s'y prendre ?



Diagnostic en cours



D'où viennent les données ?



Exemples d'actions PAT

**MANGER BIO ET LOCAL
SANS DÉPENSER PLUS ?**

Relevez le défi dans le Val d'Ille Aubigné !

Foyers à alimentation positive

GRATUIT sur inscription

ESPACE TEST AGRICOLE

Pépinière d'activités maraîchères biologiques

safer, Causse, SIV, Grand Anjoume

Vous avez besoin de légumes ? Ils ont besoin de travail...

CULTIVONS LA SOLIDARITE

Les Jardins de Coccagne

Comment ça marche ?

- 1 Vous vous ABONNEZ (formulaire disponible sur notre site www.julienne-javel.org)
- 2 Chaque semaine votre PANIER est disponible dans votre point de dépôt.
- 3 Vous dégustez des produits FRAIS et BONS pour vous et votre famille.
- 4 Vous êtes HEUREUX de bien manger et d'AIDER les autres à travailler !

Les Jardins de Coccagne
2 Grande Rue - 35220 Chalezeule
03 81 63 22 76
jardinscocagne@julienne-javel.org
www.julienne-javel.org

Nos Partenaires

La Nuit des Tables de Nantes

SAMEDI 2 JUILLET 2022

CATALOGUE DES PRODUCTEURS EN CIRCUIT COURT

KATALOG AR BRODUERIEN DRE HENTOÙ BERR

Édition Embannadur 2023

Pays de Douarnenez & Cap Sizun
Bro Douarnenez haq & C'hap

- CAVIGNAC - & SA RÉGIE AGRICOLE

DOMAINE YVES COURPON

VIGNES & MARAÎCHAGE BIO



Merci de votre attention

Pour toute question :

dorothee.le-gal@agglo.morlaix.fr

